

TERROIR DE COM'

SEPTEMBRE 2025



N°15

LE MAGAZINE

Terroir de Caux
Communauté de Communes

URBANISME, DES PROCÉDURES BIEN SPÉCIFIQUES

DOSSIER - LE PLUI

ACTUS

Médocabus:
convention signée.
Contrat CRTE

PRATIQUE

Maison des ados.
Prochains ateliers
numériques.

SORTIR

Saison touristique.
Croq' ton Terroir
Théâtre d'automne

LA TRAVERSÉE DES VALLÉES

TRAIL DU TERROIR DE CAUX

SAMEDI 15 NOVEMBRE 2025

LONGUEVILLE SUR SCIE

TRAIL SEMI-NOCTURNE

11 KM / 22KM / 28 KM

Départ 17h / Départ 16h45 / Départ 16h30

RANDONNÉE SEMI-NOCTURNE

11 KM / Départ 17h



Communauté de Communes

N'HÉSITÉZ PAS À NOUS SUIVRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



Communauté de Communes Terroir de Caux
11 route de Dieppe 76730 Bacqueville en Caux
02.35.85.46.69 / contact@terroirdecaux.net
www.terroirdecaux.fr

Du lundi au jeudi 9h-12h30/14h-17h30 et le vendredi 9h-12h30



ACTUS

P 4-5

Réunion des secrétaires de mairies
Rencontres inter-entreprises
Signature de convention Medicobus
Signature avenant contrat CRTE



DOSSIER

P 6-11

Le PLUi de Terroir de Caux

De quoi se compose-t-il ?
Les grandes étapes de son élaboration
Les grands éléments à retenir



SORTIR

P 12-15

La saison touristique
Théâtre d'automne
Croq' ton Terroir



VIVRE ICI

P 16-21

Les budgets 2025
Retour sur les accueils de loisirs de juillet
Les ateliers numériques



INFOS PRATIQUES

P 22-27

Le prélèvement mensuel de la redevance
La Maison des ados
La journée de l'artisanat
Nouvelle organisation du RPE



PENSONS À DEMAIN

P 28-31

Retour sur le recensement des mares
Mangeons local !
Tri et réduction des déchets



BD-LA FAMILLE COQUELICAUX P 32



**Le mot
d'Olivier
Bureaux**

Président de
Terroir de
Caux

UN PLAN POUR LA RENTRÉE

Madame, Monsieur,

La rentrée est souvent de notre territoire. C'est synonyme de renouveau, pourquoi nous sommes qu'il s'agisse simplement très heureux d'annoncer d'une nouvelle organisation que le PLUi (projet de familiale, professionnelle Plan Local d'Urbanisme ou d'un regain d'énergie Intercommunal sera soumis après la période estivale. à enquête publique en C'est aussi le moment où octobre 2025. Ce document, beaucoup d'entre nous essentiel et stratégique, décident de concrétiser des est élaboré grâce à la projets imaginés et élaborés participation des élus et des pendant les vacances, qu'il habitants. Il fixe les règles s'agisse d'aménagements, d'urbanisme applicables de rénovations ou de à l'ensemble du territoire. constructions au sein de Il vise à accompagner le leur habitat. Dans ce cadre, développement maîtrisé il est essentiel de rappeler de toutes nos communes, que toute modification en conciliant à la fois ou nouvelle construction respect de l'environnement, doit respecter un cadre préservation du patrimoine réglementaire bien précis, rural, développement garantissant l'harmonie et économique et besoins des le développement durable habitants.

Nous invitons chacun à participer à l'enquête et à se familiariser avec ce plan qui sera un outil précieux pour vos projets futurs, en assurant leur conformité et leur intégration harmonieuse au sein de notre communauté. Ensemble, construisons un territoire où il fait bon vivre, aujourd'hui et pour les générations à venir.
Bonne rentrée et bonne lecture !

Bien à vous,



LONGUEVILLE-SUR-SCIE : réunion des secrétaires de mairie



Le 10 juin, une réunion d'information était organisée à Longueville-sur-Scie à l'intention des secrétaires de mairie du territoire afin non seulement de maintenir le lien entre-elles mais aussi entre Terroir de Caux et les communes. Les tenir au courant des dernières actualités est indispensable. M. Teddy Leroux est intervenu en sa qualité de conseiller aux décideurs locaux, puis le service Tourisme/Culture a présenté la programmation de la saison estivale et a fait un point sur les bibliothèques de rue. Enfin le service urbanisme a terminé avec la thématique de l'enregistrement des dossiers dématérialisés, le GNAU (Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme) pour les nouvelles secrétaires peu familiarisées au dispositif.



Rencontre inter-entreprises

C'est un rendez-vous régulier qui est donné, sur initiative du service développement économique de Terroir de Caux, aux entreprises du territoire.

Environ 40 chefs d'entreprises se sont réunis le 24 juin dernier, au **Centre d'Incendie et de Secours d'Auffay**. Ils ont assisté à une présentation de la plateforme CCI Business, chef d'orchestre des marchés relatifs au chantier de l'EPR de Penly.

Dans un second temps, les entrepreneurs ont pu échanger entre eux et avec les intervenants autour d'un buffet froid. Un grand merci au SDIS de la Seine-Maritime et à la caserne d'Auffay pour l'accueil et leur aide logistique et matérielle.



"After-work " Dieppe Méca Energie

Le 24 juillet, à Muchedent, à l'invitation de Patrice Gault, Président de Dieppe Méca Énergies, un "Afterwork " était organisé au parc de **Rêve de Bisons**.

Olivier Bureaux s'est fait un plaisir d'accueillir aux côtés de la famille Denis cette belle délégation de chefs d'entreprise du territoire dieppois et pas seulement, dans ce cadre touristique magnifique.

Plus de 120 participants ont répondu présents à ce moment de convivialité, permettant à Dieppe Méca Énergies de présenter le planning des futures commissions et manifestations.





BRACHY : signature convention Médicobus



Le 2 juillet était prévue la signature de la convention entre Terroir de Caux, l'Association Appui Santé et la commune de Brachy. Pour rappel les permanences du centre de santé mobile ont lieu tous les mercredis de 8h30 à 18h dans les locaux de la mairie de Brachy, afin d'accueillir les patients sans médecin traitant déclaré et en affection longue durée.



BACQUEVILLE-EN-CAUX : engagement partenarial

Le 3 juillet, notre intercommunalité a participé à la signature d'un contrat d'engagement partenarial avec le Service de gestion comptable de Montville, le conseiller aux décideurs locaux de Terroir de Caux et la Direction régionale des finances publiques pour la Normandie et le Département de la Seine-Maritime. Quatre axes principaux sont à suivre permettant d'une part de renforcer la coopération pour **faciliter le travail** de l'ordonnateur, d'autre part **d'améliorer l'efficacité des procédures**, de **renforcer la fiabilité des comptes** et de **développer l'expertise** comptable, fiscale et financière au service des responsables.



LONGUEIL : signature CRTE



Terroir de Caux a la charge du Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique (CRTE), signé depuis 2021 avec l'Etat. Ce contrat visait à améliorer l'économie et à favoriser le développement des territoires à la sortie de la crise du COVID-19, en intégrant les valeurs de la transition écologique et du développement durable à travers le Plan de Relance. Depuis, une cinquantaine de projets ont bénéficié d'un soutien financier. Le 23 juillet, la signature de l'avenant du CRTE s'est tenue à la Charreterie de Longueil, en présence de M. ALBERTINI, Préfet de la Seine-Maritime et de la Région Normandie, de Mme BACONNAIS ROSEZ, Sous-Préfète de Dieppe, de M. LE BOURGEOIS, Député, de M. BLOC, Conseiller régional, de M. BUREAUX, Président de Terroir de Caux, et de M. LEDRAIT, Maire de Longueil. **L'avenant permettra d'intégrer 22 nouveaux projets**, dont 7 définis comme prioritaires.



LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Après plusieurs années de travail et d'échanges avec les communes, les habitants et les acteurs locaux concernés, le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de la communauté de communes Terroir de Caux a été arrêté le 13 mai 2025. Cette étape marque la fin des travaux d'élaboration et de la concertation préalable.

Le projet arrêté a ensuite été soumis à l'avis des Personnes Publiques Associées et sera soumis à **enquête publique** en octobre 2025 : une étape clé avant son approbation début 2026.

Pour en savoir plus sur les modalités de l'enquête :



Le projet arrêté est consultable sur notre site internet :



Un peu de pédagogie

Un PLUI est un document d'urbanisme qui définit les règles d'aménagement et d'urbanisme du territoire intercommunal. Ce document de planification, à la fois stratégique et réglementaire, exprime une ambition pour le développement du territoire pour les 10 à 15 prochaines années. Il est élaboré par Terroir de Caux en collaboration avec les élus des 79 communes et en concertation avec les habitants du territoire et les acteurs locaux. Le PLUI fixe les règles d'urbanisme qui s'appliquent à tous les projets de construction et d'aménagement, ainsi que les règles de protection et de préservation du patrimoine bâti et naturel.

Ce document remplacera tous les documents d'urbanisme communaux existants (PLU et cartes communales).

De quoi se compose le PLUI ?

Rapport de présentation

Il inclut notamment le diagnostic du territoire, les justifications du plan, l'évaluation des incidences de ce plan sur l'environnement, ainsi que les mesures prises pour sa préservation et sa mise en valeur.

**Un projet pour :
une qualité de vie durable
et un territoire dynamique**

Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Il exprime le projet politique du territoire et énonce les objectifs retenus.

Traduction réglementaire

Pièces opposables

aux autorisations d'urbanisme
(permis de construire, déclaration préalable...)

Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Les OAP **sectorielles** encadrent les futurs projets dans les secteurs stratégiques en définissant les grandes composantes des aménagements et les éléments à préserver ou à mettre en valeur.

L'OAP **thématique** s'applique à l'ensemble du territoire intercommunal.

83 OAP sectorielles

**1 OAP thématique
«Trame Verte et Bleue»**

Règlement graphique dit «zonage»

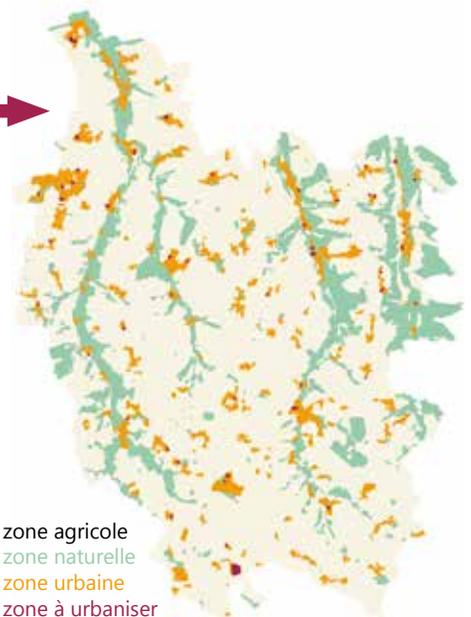
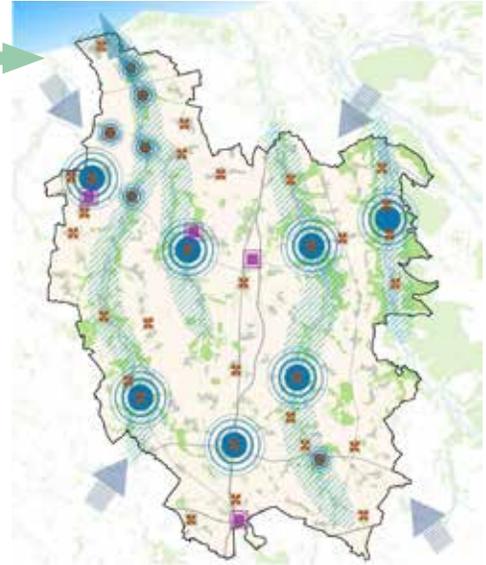
Ce plan délimite le territoire en plusieurs zones et comporte des prescriptions telles que la protection du patrimoine bâti ou naturel.

Règlement écrit

Il énonce pour chaque type de zones les règles applicables, entre autres, la vocation des constructions admises, leurs implantations, l'emprise au sol et la hauteur des constructions, le stationnement, etc.

Annexes

Elles regroupent les documents informatifs, complémentaires et les Servitudes d'Utilité Publique.



■ zone agricole
■ zone naturelle
■ zone urbaine
■ zone à urbaniser



Les grandes étapes de l'élaboration du PLUI

**DÉCEMBRE
2018**



**Lancement
de la démarche**

**2020
> 2021**



**Diagnostic
territorial**
Comprendre les
enjeux du territoire

**2021
> 2022**



PADD
Construire le territoire
de demain

**2023
> 2024**



**Traduction
réglementaire**
du PADD : OAP,
règlement, zonage

2025



Arrêt,
consultation
des PPA et enquête
publique

**FÉVRIER
2026**



**Approbation
du PLUI**

Plus de 500 réunions

- 34** ateliers thématiques avec les communes
- 28** comités de pilotage / commissions urbanisme
- 7** conférences des maires / séminaire
- 7** conseils communautaires
- 440** rencontres individuelles (environ) avec les communes
- 6** réunions avec des personnes publiques associées
- 10** réunions publiques

Prochain rendez-vous :

Octobre 2025 pour l'enquête publique !

(Enquête publique conjointe sur le PLUI et l'abrogation des cartes communales).

ici

Les grands éléments à retenir

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

4 axes pour une qualité de vie durable et un territoire dynamique :

- Promouvoir tout ce qui participe au bien-vivre sur le territoire.
- Inscrire la transition environnementale au cœur de l'aménagement du territoire
- Être un territoire accueillant pour tous
- Soutenir une économie profitable à tous et à toutes les échelles de territoire



Quelques chiffres :

+0.4% de croissance démographique annuelle

+2000 logements en 2036

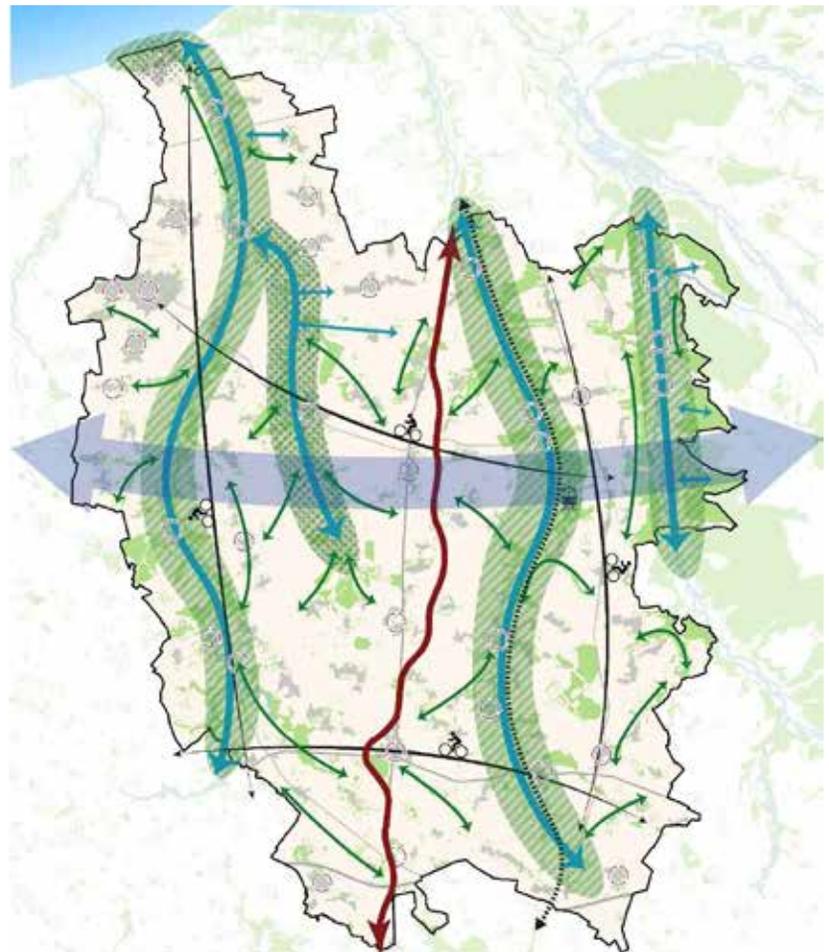
~40 000 habitants en 2036

7 pôles d'équilibre :

- Luneray, accompagnée de Gruchet-Saint-Siméon et Gueures
- Bacqueville-en-Caux
- La commune déléguée d'Auffay (Val-de-Scie)
- Val-de-Saône
- Tôtes
- Longueville-sur-Scie, accompagnée de St-Crespin
- Torcy-le-Petit et Torcy-le-Grand.

5 pôles d'appuis :

- Longueil
- Ouville-la-Rivière
- Avremesnil
- Brachy
- Saint-Victor-l'Abbaye



- Protéger les réservoirs de biodiversité.
- Mettre en avant la richesse des vallées du littoral.
- Garantir l'intégrité et la restauration des milieux aquatiques et humides.
- Porter une attention particulière au caractère patrimonial de la vallée de la Vienne et du littoral.
- Protéger les terres à très fort potentiel agricole.
- Préserver le patrimoine naturel constitutif de la trame verte et bleue - créer des "passerelles" entre les vallées.
- Renforcer le nombre de voies dédiées aux mobilités douces.
- Contenir l'enveloppe bâtie et encourager la restauration du patrimoine.
- Soutenir le fonctionnement des commerces/ services/ équipements de proximité.

Les grands éléments à retenir

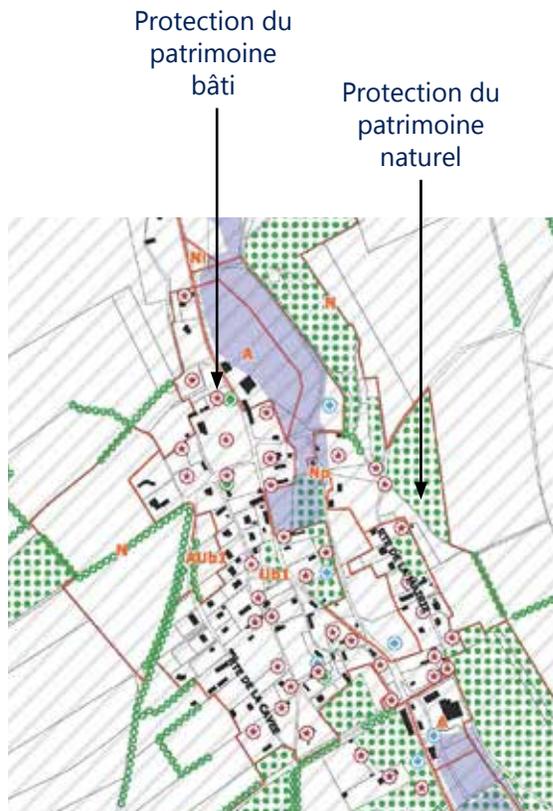
Le zonage

- **4 grands types de zones :**
 - 11 zones urbaines «U» (Ua, Ub1, Ub2, Uc ...)
 - 7 zones à urbaniser «AU» (AUa, AUb1, AUe, ...)
 - 5 zones agricoles «A» (A, Ah, Ap...)
 - 10 zones naturelles «N» (N, Nh, NI, Np...)
- **Des prescriptions** telles que la protection du patrimoine bâti ou la prévention des risques.

Extraits du plan de zonage de Lamberville pièces 3B et 3C



OAP sectorielle
(voir page
suivante)



Le règlement écrit

Il s'organise en plusieurs parties :

- **Les rappels et informations générales** ne correspondent pas à des dispositions édictées par le PLUi, mais visent à renseigner les administrés,
- **Les dispositions générales** édictées par le PLUi s'appliquent à l'ensemble des zones,
- **Les dispositions applicables aux différents types de zones,**
- Les annexes.

Les grands éléments à retenir

Les OAP sectorielles

Les OAP (Orientation d'Aménagement de Programmation) **sectorielles** précisent pour les futurs aménagements :

- la vocation du site et les objectifs en termes de mixité fonctionnelle et sociale,
- les formes urbaines et densité,
- l'implantation et l'orientation des constructions,
- des principes de gestion hydraulique,
- le traitement paysager et architectural,
- la programmation dans le temps.

Extraits du schéma de l'OAP de Lamberville pièce 5B



Pour toute question ou renseignement sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, le service urbanisme de Terroir de Caux se fera un plaisir de vous répondre.

Contactez-le au : 02 35 04 74 87 ou par mail : plui@terroirdecaux.net

UNE SAISON TOURISTIQUE SUR TERROIR DE CAUX

Ce n'est pas parce-que c'est la rentrée qu'on arrête de profiter en Terroir de Caux ! La saison d'animations de l'Office de Tourisme continue tout l'automne.

MERCREDIS "SAVOIR-FAIRE"



Mercredi 10 septembre, à 14h30 et 15h30 :

Visite de l'atelier Aivell encadrement

Longueil

Gratuit



Mercredi 24 septembre à 14h30 :

Visite de l'Atelier Nature Porcelaine

Bracquetuit

Gratuit



Mercredi 1er octobre, à 14h30 :

Visite de la ferme La Printanière

(kiwis et kiwaïs)

Varneville-Bretteville

6€ par personne

**Toutes nos animations sont sur réservation
car le nombre de places est limité.**

www.quibervillesurmer-auffay-tourisme.com

ou directement aux guichets des bureaux d'Auffay et de Quiberville



Théâtre d'automne

Du 26 sept. au 18 oct. 2025

PAPIERS
Bertreville St Ouen 26/09

L'ARBRE À LIVRES
Avremesnil 04/10

SIMONE VEIL, UNE FEMME LIBRE
Longueville sur Scie 10/10

LE CRI QUOTIDIEN
Val de Scie 18/10

**Programme
complet sur**



Avec le
soutien de

76

SEINE-MARITIME
LE DÉPARTEMENT

Réservations en ligne
02.35.34.13.26 ou
**[www.quibervillesurmer-auffay-tourisme.com/
billetterie/](http://www.quibervillesurmer-auffay-tourisme.com/billetterie/)**

N° licences : PLATESV-D-2020-003318 / PLATESV-D-2020-00331

CROQ' TON TERROIR

Des animations autour du terroir local et du goût !



**CROQ' TON
TERROIR**
DU 19 AU 30 OCTOBRE 2025

Animations autour du terroir local et du goût !

Programme complet sur 

Terroir de Caux
Office de Tourisme

Réservations en ligne :
www.quibervillesurmer-auffay-tourisme.com/billetterie/

Dimanche 19 à 9h30 :*Rando champignons (9km)*

En compagnie d'un mycologue pour une randonnée - cueillette suivie d'un pique-nique tiré du sac.

Après le repas, conférence sur «Les champignons, les connaître et les reconnaître», notamment sur les espèces présentes en Normandie. À l'issue de celle-ci, le mycologue aidera au tri de chaque panier !

10€/personne

Torcy-le Petit

Lundi 20 à 14h30 :*Visite de la chèvrerie des Marronniers et dégustation de fromages.*

En compagnie de Mathilde qui vous présentera son élevage et son travail, puis dégustation des fromages de chèvres de différents affinages.

3€ par personne

Calleville-les -Deux-Églises

Mercredi 22 à 14h30 :*Atelier pain au Moulin de l'Arbalete.*

Découverte du pain, de sa fabrication à la cuisson.

En attendant la cuisson, suivez la visite extérieure du moulin afin de découvrir son fonctionnement et les étapes de transformation du grain en farine.

À la fin de la visite vous repartirez avec votre pain encore tout chaud et prêt à déguster !

10€/personne

Saint-Maclou de Folleville

Jeudi 23 à 16h00 :*Atelier crêpes et visite de la Ferme du Petit Fumechon.*

Le temps d'un après-midi venez découvrir l'exploitation et vous amuser autour d'un atelier crêpes avec les produits de la ferme suivi d'une visite de la ferme.

11€ par personne/ Gratuit moins de 5 ans

Saint-Vaast-du-Val



Mardi 28 à 14h30 :

Visite de la Minoterie Capron

Découvrez la tradition meunière qui se transmet de génération en génération...

Gratuit

Saint-Ouen-sous-Brachy



Mercredi 29 à 10h00 :

Du rivage à l'assiette!

Partez à la découverte du littoral, de la faune et de la flore qui y vivent, accompagnés de votre guide. À la fin de cette visite, vous pourrez déguster des crevettes

5€/par personne

Quiberville-sur-Mer



Mercredi 29 à 14h30 :

Visite Quizz au Verger de Beaunay

Apprenez-en plus sur ce fruit typique de Normandie. La pomme et ses différentes variétés n'auront plus de secrets pour vous !

3€/personne - Gratuit moins de 6 ans



Jedi 30 à 16h00 :

Atelier crêpes et visite de la Ferme du Petit Fumechon

Le temps d'un après-midi venez découvrir l'exploitation et vous amuser autour d'un atelier crêpes avec les produits de la ferme suivi d'une visite de la ferme.

11€ par personne/ Gratuit moins de 5 ans

Saint-Vaast-du-Val



**Toutes nos animations sont sur réservation
car le nombre de places est limité.**

www.quibervillesurmer-auffay-tourisme.com

ou directement aux guichets des bureaux d'Auffay et de Quiberville



Budgets 2025

Ordures ménagères
6 725 267 €



Budget



29 125

Office de Tourisme
319 480 €



Hôtel d'entreprises
295 629 €



ZA Criquetot
126 987 €



Lotissement Bacqueville
4 154 243 €



ZA Luneray
727 376 €



général



017 €



Assainissement
15 894 592 €

Tous les budgets
s'équilibrent
en dépenses
et en recettes



Eau potable
9 628 724 €



Eau potable Belmesnil
321 115 €



SPANC
1 564 307 €



Lotissement Quiberville
552 337 €



MARPA
720 527 €


Le budget, en quelques chiffres :

Les dépenses prévisionnelles 2025 de fonctionnement :



Charges transférées.
Versements de la comcom
vers les communes
(SDIS, Syndicat de collège, bassins versants ...)



Charges générales
(électricité, alimentation,
fournitures, entretiens
divers assurances...)



Charges de personnel,
(administratif, technique,
crèches, Marpa,
eau/assainissement).

Les recettes prévisionnelles 2025 de fonctionnement :



Dotations perçues par l'État
et participations des collectivités
(Département, communes)



Excédent repris
Fonctionnement



Remboursement des budgets
annexes, frais de personnel,
charges générales

Les dépenses prévisionnelles 2025 d'investissement :



Subventions
d'équipements versées
(Aides à l'immobilier d'entreprises
fonds de concours aux communes)



Urbanisme (PLUI)



Investissement divers
(Travaux maintien piscine
Achat de terrain/Travaux crèches
Véhicules/ informatique)



Voirie
Fin des travaux
de construction
maison de santé



Versement aux budgets annexes



Syndicats
(Bassins versants,
syndicat numérique,
subventions versées...)

Le budget primitif 2025 présente l'ensemble des dépenses et des recettes **de fonctionnement**, les dépenses et les recettes **d'investissement** présentées par opération et celles sans opération, prévues pour l'année.

Il a été établi selon les besoins, les directives, les demandes et les décisions validées dans l'ensemble des commissions.



Fiscalité - Impôts



Charges transférées.
Reversements de certaines communes vers la comcom.



Produits des services,
et ventes diverses
(ALSH/Sport/Crèches/Culture...)



Remboursement emprunts.

○ Les recettes prévisionnelles 2025 d'investissement :



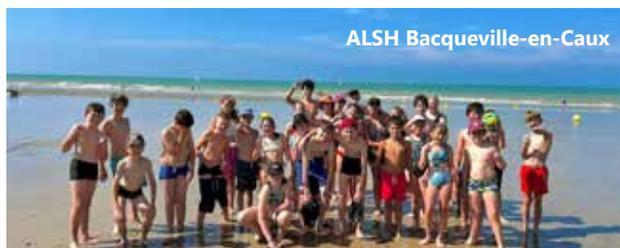
Subventions attendues pour la réalisation des investissements
(État, Région, Département, Europe, EDF)



Capitalisation en investissement

Accueils de loisirs d'été : le plein d'activités !

Les accueils de loisirs Terroir de Caux, ont une nouvelle fois affiché complet du 7 juillet au 1er août sur nos 5 centres dont le thème était : << un été mouillé ! >>



ALSH Bacqueville-en-Caux



ALSH Longueville-sur-Scie



ALSH Luneray



ALSH Tôtes Val-de-Saône



ALSH Val-de-Scie

Places limitées ? Pas tant que ça ...

Sur l'ensemble des 5 accueils de loisirs et du séjour multisports que compte le territoire de Terroir de Caux, nous avons accueilli **913 enfants** cet été, encadrés par 11 directeurs, 110 animateurs, 7 SNU (Service National Universel) et 3 "Tope-là" (Dispositif d'aide des jeunes de 16 à 25 ans par le Département, en échange d'heures de bénévolat) . Un chiffre qui pourrait sembler faible au regard de la demande, mais qui s'explique par une réglementation stricte.

En effet, tous nos accueils sont agréés Jeunesse et Sports et CAF, ce qui implique le respect de normes précises en matière d'encadrement et de sécurité. Par exemple :

- **Nous ne pouvons pas accueillir plus de 48 enfants de maternelles par accueil de loisirs.**
- **Il est interdit de mélanger des enfants de moins de 6 ans avec ceux de plus de 6 ans, même s'ils sont dans le même cycle scolaire.**

Cela peut parfois créer une impression d'incohérence, mais c'est avant tout une question de sécurité et de conformité réglementaire.

Malgré ces contraintes, c'est avec joie et plaisir que nos équipes pédagogiques mettent tout en œuvre pour faire passer les meilleures vacances possibles à vos enfants.

Départ pour le séjour à Quinéville





Service gratuit
Ouvert à toutes et à tous

Ateliers Numériques

Auffay - Val de Scie / Bacqueville en Caux
Luneray / Longueville sur Scie

Vous souhaitez apprendre à utiliser votre **smartphone, tablette** ou **ordinateur** ?

- ↳ Communiquer avec vos **proches**
- ↳ Faire une recherche sur **Internet**
- ↳ Consulter un **site administratif**
- ↳ Gérer votre **boite mail**
- ↳ Ranger vos **photos & documents**
- ↳ Éviter les **arnaques**
- ↳ Etc.



Contactez Nicolas DUCHEMIN

Conseiller Numérique Terroir de Caux

Tél. 07 48 10 36 92

nduchemin@terroirdecaux.net





Le prélèvement mensuel de la redevance

Vous souhaitez bénéficier du prélèvement automatique de la Redevance Ordures Ménagères (REOM) mais il est parfois trop tard pour sa mise place...

Afin de pouvoir établir **UN PAIEMENT EN 10 FOIS** (de février à novembre) pour l'année 2026, ne tardez pas à :

- remplir le mandat de prélèvement SEPA qui se situe en page suivante, 
- retourner le document rempli accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire avant le 15 novembre 2025 (pour une prise en charge au 1er janvier 2026) à la Communauté de Communes, 11 route de Dieppe - 76730 Bacqueville-en-Caux.

Un échéancier vous sera transmis courant janvier 2026.

Rappel : Vous avez la possibilité de retrouver la procédure et de télécharger le mandat de prélèvement SEPA sur le site de la Communauté de Communes:

www.terroirdecaux.fr/vivre-ici/preserver-votre-environnement/la-redevance-ordures-menageres



Comment payer votre redevance ?

Votre règlement est à effectuer à 30 jours maximum à réception de la facture.

- **Par chèque** auprès du Centre d'Encaissement des Finances de Rennes, accompagné du talon de paiement (attention ce talon n'est pas un TIP).

- **Par virement** (coordonnées bancaires mentionnées sur la facture).

- **Par internet** sur le site Payfip (identifiant et référence mentionnés sur votre facture)

- **Auprès d'un buraliste** référencé (paiement de proximité), voir ci-contre.



Nouveau service : le paiement chez les buralistes

Vérifiez que votre avis comporte :

- un QR code
- la mention payable auprès d'un buraliste dans les modalités de paiement

Rendez-vous chez votre buraliste avec votre facture
Scannez et payez en toute sécurité.

Retrouvez la liste des buralistes agréés sur notre site internet :

www.terroirdecaux.fr/vivre-ici/preserver-votre-environnement/la-redevance-ordures-menageres



Maison des adolescents

Les maisons des adolescents (MDA) sont des lieux polyvalents où la santé est considérée à la fois dans sa dimension physique, psychique, relationnelle, sociale et éducative.

Elles sont ouvertes aux jeunes de 12 à 20 ans, à leurs parents et aux professionnels.

Elles ont pour mission de les informer, les conseiller et les accompagner.



Savez-vous que Terroir de Caux soutient financièrement la Maison des Adolescents ?

Des actions de sensibilisation sont menées dans les collèges de Bacqueville-en-Caux et Longueville-sur-Scie (dans les classes de 5ème).

Des permanences d'accueil et d'écoute se tiennent à **Bacqueville-en-Caux ou Val-de-Scie les mercredis après-midi.**



Maison des Adolescents Caux Maritime
11, rue de Blainville
76200 Dieppe

Sans rendez-vous :
le mardi de 13h à 18h30,
le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30
le vendredi de 13h à 18h30.

Plus d'informations sur le site :
<https://www.mdacauxmaritime.fr/>

Rentrée : Ludisports et prochaines vacances ...

Terroir de Caux
Communauté de Communes

1h d'initiation sportive par semaine
30 séances - 30 €

INSCRIPTIONS SUR WWW.TERROIRDECAUX.FR
A PARTIR DU 15/09/2025

ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026 **LUDI SPORTS 76** ENFANTS DU CP AU CM2

RENSEIGNEMENTS AU 02.35.04.74.84

*En attendant
les prochaines
vacances
(qui arriveront
vite c'est sûr)
on pense
à s'inscrire
au sport
pour rester
en forme !*

Terroir de Caux
Communauté de Communes

CALENDRIER 2025/2026
JEUNESSE ET SPORTS
De 3 ans scolarisés à 17 ans

Ludisports - du 22/09/25 au 12/06/26
INSCRIPTIONS À PARTIR DU 15/09/25

Vacances d'automne - du 20/10 au 31/10/25
INSCRIPTIONS À PARTIR DU 22/09/25

Vacances d'hiver - du 16/02 au 27/02/26
INSCRIPTIONS À PARTIR DU 19/01/26

Vacances de printemps - du 13/04 au 24/04/26
INSCRIPTIONS À PARTIR DU 16/03/26

Vacances d'été - du 06/07 au 31/07/26
INSCRIPTIONS :
- VAL DE SCIE LE 18/05/26
- LUNERAY LE 19/05/26
- BACQUEVILLE EN CAUX LE 20/05/26
- TÔTES LE 21/05/26
- LONGUEVILLE SUR SCIE LE 22/05/26
PUIS À PARTIR DU 23/05/26 EN FONCTION DES PLACES DISPONIBLES

Séjours - du 19/07/26 au 24/07/26
du 26/07/26 au 31/07/26
INSCRIPTIONS À PARTIR DU 11/05/26

INSCRIPTIONS SUR WWW.TERROIRDECAUX.FR

 Évènement



Salle des fêtes
Auffay/ Val-de-Scie

**16
SEPTEMBRE
2025**

**9H
-
17H**

**JOURNÉE DE
L'ARTISANAT**

Venez rencontrer
les professionnels
des filières !

Chambre
des Métiers
et de l'Artisanat
NORMANDIE

Terroir
de Caux
Communauté de Communes

Terroir de Caux, en partenariat avec la Chambre des métiers et de l'Artisanat, organise un événement spécifique aux métiers de l'artisanat. Il aura lieu le 16 septembre prochain dans la salle des fêtes d'Auffay. Cet événement est **à destination de tout type de public et sans inscription** : collégiens, personnes en réorientation, en reconversion, en recherche d'emploi etc... TOUS peuvent venir profiter de ce moment.

L'intérêt de la journée, au-delà des stands qui seront mis à disposition, sera la partie « pratique ». En effet, nos partenaires de l'emploi et de la formation feront des **démonstrations de certains métiers** du BTP et des métiers de bouches. Nous aurons aussi la chance d'avoir quelques casques VR pour permettre de visualiser ces métiers.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires, nous vous invitons à contacter le service développement économique par téléphone au **02 32 06 09 80**, ou par mail à l'adresse :

jcaullier@terroirdecaux.net



Relais Petite Enfance : nouvelle organisation

Le relais petite enfance (RPE) est un service à destination des parents ou futurs parents en recherche d'un mode d'accueil, des parents employeurs, des assistantes maternelles et des gardes à domicile.

Tout commence par le contrat de travail

Nos animatrices sont là pour vous orienter vers un mode d'accueil, et pour vous accompagner dans la mise en place des contrats de travail.

Concernant le contrat de travail qui vous lie à votre assistant(e) maternel(le) ou futur assistant(e) maternel(le), elles répondent à toutes vos questions par mail ou téléphone ou sur rendez-vous lors des **permanences les mardis après-midi, mercredis matin et jeudis après-midi.**

Des réunions thématiques sont prévues au cours desquelles sont abordés différents sujets : congés payés, contrat de travail, formations, développement de l'enfant, les repas, les émotions...

De la formation continue

Afin de faciliter l'accès à la formation pour les assistant(e)s maternel(le)s nous organisons dans nos locaux, en partenariat avec la MFR de Forges-les-Eaux, des formations continues comme celle de **sauveteur secouriste** du travail, ou encore, **comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant, les troubles du langage, l'état de santé de l'enfant...**

Des ateliers spécifiques

Les animatrices de la communauté de communes mettent également en place des ateliers d'éveil à destination des enfants accueillis chez les assistant(e)s maternel(le)s.

Ces ateliers d'éveils ont pour objectif la professionnalisation des professionnel(le)s de la petite enfance, et la mise en place d'un espace où les enfants peuvent être acteurs de leur développement dans un cadre sécurisé.

À chaque atelier, plusieurs espaces sont organisés où les enfants peuvent faire de multiples expériences sensorielles, motrices... Il est important de pouvoir laisser l'enfant s'exprimer à travers le jeu libre.



Dans nos ateliers, nous souhaitons laisser la place à l'imagination et nous prenons en compte les besoins de l'enfant.

Dans l'objectif de répondre à la charte d'accueil du jeune enfant, nos futurs projets seront tournés vers un éveil artistique et culturel et nous proposerons un éveil à la nature.



Les ateliers d'éveil permettent aux enfants de découvrir leur environnement par le jeu, d'interagir avec d'autres enfants et de renforcer leurs compétences cognitives et affectives dès le plus jeune âge.

Nous proposons également parfois des ateliers intergénérationnels.



Participer à des ateliers encadrés aide les assistantes maternelles à ce qu'elles se sentent soutenues mais aussi à diversifier leurs propositions éducatives et à renforcer leurs compétences professionnelles.

Développer des ateliers d'éveil, c'est **investir dans le bien-être et le développement harmonieux** des jeunes enfants, tout en renforçant le rôle et la reconnaissance des assistantes maternelles dans le parcours éducatif de l'enfant.

Ces temps collectifs, pensés avec soin, sont une richesse pour tous les acteurs de la petite enfance.

Afin de répondre à une demande de plus en plus forte et afin de proposer une meilleure qualité d'accueil et un accompagnement optimisé des professionnels, nous allons modifier notre organisation à partir de septembre 2025.

En effet, nous allons séparer le territoire en 2 parties nord et sud.

Chaque animatrice aura un territoire en référence et proposera **trois ateliers par semaine**.

De cette façon, les assistant(e)s maternel(le)s pourront participer plus souvent aux ateliers d'éveils.



Contact :

rpe@terroirdecaux.net

02 35 04 86 94 / 07 77 08 25 75


 Retour sur l'inventaire des mares à Lammerville


Les mares, même modestes, jouent un rôle fondamental dans nos paysages car elles sont de véritables réservoirs de biodiversité. Ce sont en effet des zones de reproduction pour les amphibiens, d'alimentation pour les libellules ou de refuge pour de nombreux insectes.

C'est pourquoi Terroir de Caux s'est fixé pour objectif de les inventorier en commençant par huit communes de la vallée de la Vienne, en associant les propriétaires bien sûr et les habitants.

Pour rappel, ces événements se font avec la collaboration du Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie. Ils contribuent à enrichir notre connaissance de la biodiversité du territoire.

Après une première édition en mars dans le secteur de THIL-MANNEVILLE, qui avait permis de confirmer 9 mares et d'en repérer 5 potentielles, l'opération s'est poursuivie avec **une nouvelle étape à LAMMERVILLE** le 5 juillet.

Une dizaine de participants, dont plusieurs propriétaires de mares, étaient présents pour cette sortie, accompagnés de Madame la Maire, Blandine Das.

Lors de cette journée, **7 mares ont été observées et évaluées** selon leur état de conservation :

- 3 mares sont en très bon état (stade 1),
- 2 mares montrent des signes de comblement important (stade 3),
- 2 mares sont presque entièrement comblées (stade 4).

Par ailleurs, 2 mares ont malheureusement disparu, et 6 autres n'ont pas pu être étudiées cette fois, faute de temps ou à cause d'un accès difficile.

Des actions de restauration peuvent pourtant être réalisées si les propriétaires le souhaitent, actions qui peuvent bénéficier d'un appui du Syndicat des Bassins Versants Saône-Vienne et Scie pour des travaux de remise en état.



**Mangeons mieux, mangeons local !****POULET**

GAEC Ferme du Mesnil
5 rue du Mesnil
76890 ST PIERRE BÉNOUVILLE

CIDRE

Ferme de Bonnetot
3 Hameau de Bonnetot
76890 TÔTES

CREME FRAICHE

Ferme du Petit Fumechon
76890 SAINT-VAAST-DU-VAL

POMMES

Vergers de Beaunay
1 Route de Socquentot
76590 BELMESNIL

Escalopes à la normande

Ingrédients

4 escalopes de poulet
5 cl de cidre
6 cuillères à soupe de crème fraîche
6 pommes
1 pincée de noix de muscade
Sel & poivre

Recette**Pour la viande :**

Assaisonnez les escalopes avec du sel et du poivre.
Beurrez une poêle et placez-y la viande pour la cuire
Retirez la viande et déglacez la poêle avec le cidre
Ajoutez la muscade et la crème fraîche
Remettez sur le feu pendant 3 minutes
Replacez la volaille dans la poêle et mélangez
Laissez mijoter pendant quelques minutes.

Pour la compotée :

Lavez et épluchez les pommes
Coupez-les en quartiers et mettez-les dans une casserole
avec un fond d'eau
Laissez-les cuire jusqu'à ce qu'elles deviennent
de la compotée
Parsemez de sel et poivre
Servir les escalopes sur un lit de pommes.

(Coût estimé : entre 5€ et 6 € par personne)

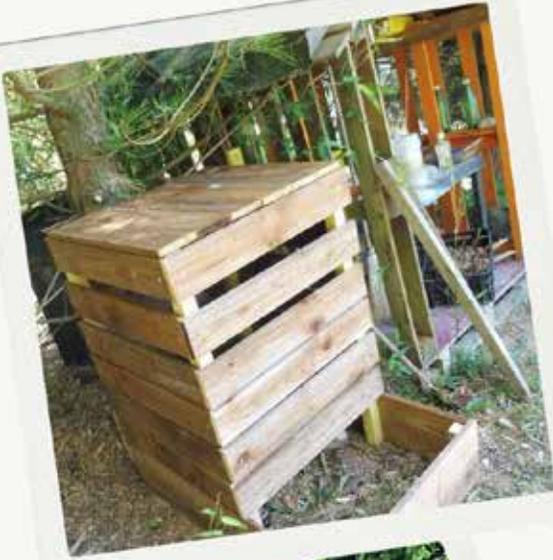




Tri sélectif : pensez-y !



L'emballage imbriqué n'est pas repéré par les machines de tri,
DONC PAS RECYCLÉ


Objectif compost !


Quelques familles du territoire ont accepté de participer à notre "opération compost". Elles ont reçu gratuitement un composteur à monter elles-mêmes. Toutes se sont engagées à peser les restes alimentaires déposés jusqu'à la fin du mois de septembre! Ces données nous permettront d'évaluer, à titre d'exemple, le volume des déchets qui peuvent être valorisés.



La famille Coquelicieux voit la vie en rose

